WEBINAIRE RH
DIALOGUE SOCIAL APRÈS LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
FAIRE VIVRE LES INSTANCES ET LA NÉGOCIATION

5 mars 2027 de 9h à 11H30

1. **Installer un dialogue social effectif après le renouvellement des instances**
   - Architecture CSA/CST/CSE selon le versant, formations spécialisées, CAP et CCP ;
   - installation et calendrier de travail ;
   - rôles respectifs de l'employeur, des élus et des organisations syndicales ;
   - articulation dialogue formel/informel.

2. **Organiser le fonctionnement régulier des instances**
   - Règlement intérieur ; présidence et secrétariat ;
   - programmation des séances ;
   - convocation, ordre du jour, documents préparatoires, délais et traçabilité ;
   - échanges entre séances ;
   - prévention des blocages
   -

3. **Sécuriser les consultations et le suivi des avis**
   - Compétences des instances et formations spécialisées ;
   - information, consultation et négociation : distinctions ;
   - périmètre des sujets RH, organisation, santé et sécurité ;
   - avis, procès-verbal, suites données et information des représentants.

4. **Faire vivre les droits et les moyens du dialogue syndical**
   - Droits syndicaux ; autorisations d'absence, décharges et crédit de temps syndical ;
   - accès à l'information et moyens matériels ;
   - organisation des échanges ;
   - conciliation avec la continuité du service.

5. **Conduire la concertation et négocier des engagements applicables**

   - Préparer une concertation ;
   - identifier les marges de discussion ;
   - négociation collective et accords dans le cadre juridique applicable ;
   - accords de méthode ;
   - prévention des conflits ;
   - pilotage des engagements et indicateurs de suivi.

6. **Piloter un cycle complet de dialogue social**
   - Cas fil rouge post-électoral : programmer une instance, qualifier une réorganisation, traiter les demandes syndicales, consulter si nécessaire, conduire la réunion, formaliser les suites et communiquer les décisions.